



ACCORHOTELS

Feel Welcome

Information réglementée

Le 13 avril 2017

Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2017

- **Mise à disposition des documents préparatoire à l'Assemblée Générale**
- **Calendrier de paiement du dividende**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Accor se tiendra le vendredi 5 mai 2017 à 15h au NOVOTEL Paris Tour Eiffel – 61, Quai de Grenelle – 75015 Paris

Un avis de convocation comportant un exposé sommaire de la situation du Groupe et une présentation des résolutions soumises au vote de l'Assemblée est adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif.

Cet avis de convocation, le Document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017 ainsi que les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet www.accorhotels-group.com/finance. Les actionnaires peuvent également consulter au siège social de la Société, ou se faire adresser, l'ensemble des informations mentionnées à l'article L.225-115 et R. 225-83 du Code de commerce.

Sur proposition du Conseil d'administration, la distribution d'un dividende ordinaire de 1,05 euro par action au titre de l'exercice 2016 sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, selon le calendrier suivant :

- 05 mai 2017 : Assemblée Générale Mixte
- 11 mai 2017 : Record date (date d'arrêté)
- 12 mai 2017 : Ex date (date de détachement)
- 06 juin 2017 : Mise en paiement du dividende

* * * * *

Toutes les informations sur AccorHotels sont disponibles sur Internet :

<http://www.accorhotels.group/fr-FR>